

Objectifs à 20, 10 et 5 ans

Objectifs à 20 ans

- Vivre en sécurité en France et en Europe
 - Disposer d'un environnement viable
 - Sanctuariser le territoire national
 - Sanctuariser le territoire de l'Union Européenne
 - Maintenir l'intégrité du domaine maritime français
 - Maintenir l'outre-mer européen, notamment le Groenland

- Disposer d'une défense européenne
 - Forces armées
 - Armement
 - Renseignement électronique et humain

- Avoir construit une souveraineté européenne
 - Sur les questions intérieures de l'Union
 - Avec une influence aux frontières de l'Union
 - Sur les technologies critiques
 - Sur l'espace audiovisuel
 - Sur les langues européennes principales ("plus de 100 millions de locuteurs")

- Faire coïncider les frontières de l'Europe avec celles du continent

- Etre autonome en ressources naturelles et énergétiques

Objectifs à 10 ans

- Disposer des premiers armements européens intégrés
- Disposer d'une politique européenne de dissuasion nucléaire
- Disposer d'une garde européenne

- Avoir contenu la puissance militaire Américaine
 - Diminution du nombre de têtes nucléaires
 - Diminution du montant des dépenses militaires conventionnelles
 - Diminution de la part du PIB consacrée à la défense
 - Réduction du nombre d'implantations dans le monde

- Arrêt de la surveillance électronique de l'Europe (Echelon,...)
- Obtenir le contrôle étroit des sociétés privées militaires
- Obtenir la ratification du traité sur les essais nucléaires

- Avoir contenu la puissance militaire Russe
 - Diminution du nombre de têtes nucléaires

- Avoir limité la prolifération nucléaire
 - Ratification du traité sur les essais par les signataires
 - Signature du même traité par l'Inde et le Pakistan
 - Avoir entravé le développement de nouvelles puissances nucléaires

Objectifs à 5 ans

- Contrôler les frontières de l'Union
 - Contrôler les frontières de l'outre-mer français
 - Contrôler les abords maritimes de l'Union
 - Contrôler les abords terrestres de l'Union

 - Disposer d'une agence de renseignement européenne
 - Renforcer la capacité offensive des services spéciaux français
 - Protéger les libertés publiques à l'intérieur de l'Union
 - Développer la résilience par une politique de communication appropriée

 - Avoir construit les bases du pilier européen de l'OTAN

 - Avoir obtenu le retrait des armements nucléaires américains d'Europe
- # Soutien aux demandes du gouvernement allemand
- Avoir établi une coopération nucléaire militaire avec les Britanniques
 - Éléments communs de SNLE
 - Coopération sur les patrouilles SNLE si elles sont maintenues

 - Procéder à des essais nucléaires subcritiques pour valider la simulation

 - Disposer d'une politique culturelle européenne

Politiques à mettre en place pour y parvenir

Compte tenu de la situation stratégique et des menaces, la politique de défense traduit la stratégie de sécurité nationale et Européenne. Elle se situe dans la continuité des politiques existantes dont certains effets doivent être compensés; en particulier depuis que les armées ont été professionnalisées.

- Les impératifs et les contraintes du métier de soldat n'ont plus de réalité pour la majorité des Français. Il faut représenter la nation auprès des armées et les armées auprès de la nation. Cela est d'autant plus nécessaire que les missions nouvelles de sécurité intérieure qui s'imposent à nous ne peuvent et ne doivent plus être exercées par les soldats professionnels. La surveillance des gares, des aéroports, des lieux publics touristiques, ne devrait plus échoir à des jeunes hommes et femmes que l'on a formés et dont les compétences sont sans commune mesure avec les tâches qui leur sont confiées. C'est tout l'intérêt du développement d'une défense passive, dont le service civique pourrait constituer l'un des piliers
- Il faut moderniser notre outil de défense. Même s'il est lourd pour le budget de la nation, cet effort doit être maintenu pour que nos armements soient régulièrement adaptés à l'apparition de nouvelles menaces et de nouveaux risques, et dans l'espoir qu'il puisse, à terme, être partagé avec nos partenaires européens
- Il faut bâtir une défense européenne, à travers la mise en synergie de capacités militaires nationales, à qui on permet de manœuvrer ensemble, d'interagir ensemble, d'échanger des renseignements. L'Europe doit se donner pour obligation de pouvoir se défendre elle-même
- Renforcer la politique Européenne de sécurité et de Défense (PESD) pour aboutir à la défense européenne envisagée.
 - Cela exige des réflexions, des chapitres nouveaux pour une politique de sécurité européenne. Il est ainsi nécessaire, et cela a commencé, de mettre en commun des programmes de recherche ou d'armement, certaines unités militaires, des moyens diplomatiques, de manière à optimiser l'utilisation des fonds publics, à avoir plus en faisant ensemble que nous n'aurions

chacun de notre côté. Mais cette mise en commun ne pourra progresser qu'au rythme auquel les Etats membres se feront assez confiance pour dépendre sur ces sujets profondément régaliens les uns des autres. Des moyens supplémentaires massifs en direction de la technologie et de la recherche sont indispensables pour rattraper le retard que nous avons laissé se creuser par rapport aux Etats-Unis

- On a également besoin d'ouvrir un chapitre nouveau, celui de l'observation et du renseignement. Nous sommes loin d'être le pays européen le moins efficace et pourtant, nous avons à renouveler l'efficacité française en matière de renseignement, dans beaucoup de domaines, en particulier le renseignement économique, industriel, où nous apparaissions trop souvent désarmés, alors que le sentiment d'insécurité globale est croissant alors que ce qui est en jeu c'est de protéger nos entreprises qui pourraient voir pillés leurs savoir-faire, perdre de leur compétitivité, avec des conséquences à terme sur l'emploi en Europe et la vie de tous nos concitoyens.

- Il faut simultanément développer une politique ambitieuse de la francophonie. La défense du français est une partie intégrante de l'effort global de défense. Compte tenu de la dominance de l'anglais dans les institutions européennes, il faut envisager l'établissement de langues dominantes par institutions. Ces langues ne peuvent être que celles qui dépassent les 100 millions de locuteurs, à savoir l'Allemand, l'Anglais, l'Espagnol, et le Français et peut être un jour le Russe. A terme il ne devrait pas être possible d'être fonctionnaire ou contributeur aux instances européennes sans la maîtrise d'au moins trois de ces langues. Le français devrait être la langue principale de la diplomatie européenne.

- La France est engagée dans la lutte contre la prolifération nucléaire et le désarmement. Mais pour sa dissuasion elle applique trois principes: suffisance, transparence et réciprocité. Aujourd'hui Les Etats-Unis et la Russie sont de très loin les détenteurs des plus gros arsenaux nucléaires. Les Etats-Unis n'ont pas ratifiés le traité d'interdiction complète des essais nucléaires, ni la Chine et Israël. L'Inde et le Pakistan ne sont pas signataires. Les Etats-Unis ont procédé depuis 1997 à au moins 22 essais nucléaires sub-critiques. Dans ces conditions, en attendant des progrès, la France doit maintenir sa capacité de dissuasion. Néanmoins les principes de cette politique doivent faire l'objet d'un débat démocratique et d'une loi d'orientation qui fixe son cadre. La seule personne du président de la république ne peut plus être l'unique détenteur de l'appréciation des frappes nucléaires. Il faut, nous Français, que nous nous posions la

question de notre acceptation d'une mutualisation du nucléaire militaire en Europe. La question de principe est posée du partage d'une partie de notre arsenal nucléaire. Cela implique des choix importants comme la participation d'une instance nucléaire à la décision d'emploi. La conséquence serait de mieux répartir les efforts entre les Etats Européens : aujourd'hui, la France et la Grande Bretagne font incomparablement plus d'efforts de défense que les autres pays. Ceci ne pourrait perdurer si leur arme nucléaire protégeait explicitement tous les pays de l'union européenne.

3 mesures phares

"Les mesures phares proposées n'ont pratiquement pas de coût pour le budget français, à condition de retenir l'option d'une garde européenne. L'appel aux financements européens a pour objectif de contre balancer les dépenses de défense insuffisantes des pays européens. Actuellement ceux-ci se retranchent derrière le "parapluie nucléaire américain". En contrepartie la France partage l'accès à la dissuasion nucléaire. La protection des frontières de l'Union correspond à des politiques déjà engagées (FRONTEX). Les missions humanitaires ont déjà leur budget (ECHO). Seule la défense des points sensibles a un coût, mais il est contrebalancé par une diminution de charge des professionnels. D'une manière générale, il est proposé de financer le renforcement de la politique de défense par un recours accru à l'industrie et au personnel civil. La micromisation (downsizing) des matériels est l'autre source d'économies sans remise en cause du potentiel de défense"

- Construire et affirmer le pilier européen de l'OTAN ("Budget OTAN")
 - Transférer le commandement transformation en Europe ou obtenir une implantation militaire européenne aux Etats-Unis
 - Réciprocité avec les Etats-Unis sur le commandement de troupes
 - Jumelage de commandements de forces avec des troupes européennes permanentes
 - Définition de positions européennes communes préalables aux réunions OTAN
 - Pressions sur le Danemark pour qu'il intègre la politique européenne de défense (PESD)
 - Définition de protocoles de communication "Europe" à côté de ceux de l'OTAN

- Elaborer une politique de dissuasion nucléaire européenne ("Budget européen")
 - Elaboration d'une directive sur la dissuasion nucléaire européenne ou lancement d'une coopération renforcée

- Extension à l'Europe des principes de base de la dissuasion nucléaire française
 - Refus de la "réponse flexible"
 - Affectation du potentiel de dissuasion à l'Europe, sauf une "réserve" nationale
 - Partage de la décision de frappe d'avertissement avec le haut représentant pour la sécurité de l'Union
-
- Créer une garde nationale ("transferts de charges"), ou mieux une garde européenne ("Budget européen")
 - Protection des points sensibles
 - Service civique
 - Gardes côtes
 - Gardes frontières
 - Intervention humanitaires extérieures
 - Logistique des opérations extérieures
 - Missions de police et de justice
 - (Renforts au combat)